

LORRAINE

Procès des attentats de Paris : « Une épreuve de plus »

Démarré le 8 septembre, le procès hors-norme des attentats de Paris a interrogé cette semaine pour la dernière fois les accusés. Ayant perdu leurs enfants au Bataclan, les familles messines Lausch et Dymarski le suivent au quotidien. Un marathon judiciaire dont elles n'espèrent plus grand-chose.

Les dernières prises de parole de Salah Abdeslam mercredi et jeudi ne l'ont pas convaincu. « Quand il a raconté qu'il n'avait pas déclenché sa ceinture explosive dans un bar par humanité, toutes les parties civiles ont rigolé. Depuis le début du procès, il joue un jeu et multiplie les incohérences », raconte Jean-François Dymarski. Le papa de Mathias, tué au Bataclan, a assisté depuis la salle d'audience à la dernière semaine d'interrogatoire des accusés des attentats de novembre 2015 à Paris.

« C'est dur. On attend des réponses mais elles ne viennent jamais »

Depuis le début du procès, le 8 septembre, le Messin s'y rend une à deux semaines par mois. Le reste du temps, il le suit sur la web radio ou épluche les revues de presse envoyées par les avocats : « C'est dur. On attend des réponses mais elles ne viennent jamais. Les accusés font preuve d'une mauvaise foi permanente. Ils vont chercher des kalachnikovs aux Pays-Bas, multiplient les allers-retours pour convoier en Syrie les terroristes, mais affirment qu'ils ne



Jean-François Dymarski (à gauche) et Maurice Lausch, pères de Mathias et Marie, devant la salle d'audience de la Cour d'assises spéciale du procès des attentats de Paris. Photo RL/Philippe MARQUE

savaient pas ce qui allait se passer. Sans cette logistique, rien ne serait arrivé. Si l'un d'eux avait dénoncé cela, tous ces morts auraient pu être évités », lâche l'enseignant à la retraite. Même agacement chez Maurice Lausch, papa de Marie, qui s'y rend toutes les deux semaines : « On voit que ce sont de petites frappes qui cherchent à sauver leur peau. Ils n'affichent aucune compassion. Il y a beaucoup de non-dits mais je m'y étais préparé. Je n'attends rien de ce procès. Il ne me rendra pas ma fille. »

« Anxiété, animosité, vide »

Oscillant entre silences et provocations, l'attitude du principal accusé, Salah Abdeslam a du mal à passer. « Il est à la limite de l'arrogance. Il fait son show et se la joue », commente Maurice.

« L'entendre dire qu'il est traité comme un chien en prison et qu'il souffre, ça fait mal ! » ajoute Jean-François. Maurice est sidéré par la rapidité de la radicalisation des accusés. L'ingénieur à la retraite regrette le manque de coordination entre les polices belge et française : « Cette bande était connue en Belgique pour des trafics, pour sa radicalisation, pour s'être rendue en Syrie. Cela aurait mérité plus de surveillance. On se doutait que la France ferait l'objet de représailles après ces frappes en Syrie. J'espère qu'on en tirera des enseignements. »

Tous deux apprécient la manière dont le président mène les débats. « Le traitement est chronologique. Après plus de cent jours d'audience, nous venons à peine d'évoquer la nuit des faits. Au début,

l'évocation du passé et de la personnalité des accusés leur a profité. Ils ont voulu se donner une image. Mais tout cela ne tient plus à l'épreuve des faits », estime Jean-François. Maurice trouve le procès trop long : « Il montre bien cette organisation très structurée et la volonté de ceux qui y ont participé. Mais cela peut générer de la banalisation. Et pour nous, c'est une épreuve de plus. Cela provoque de l'anxiété, de l'animosité, du vide. »

« On forme une famille »

Si Jean-François reconnaît que son épouse a du mal à tenir plus d'une demi-heure sans que la colère ne l'envahisse, lui reste, pour tout savoir sur ce qui a causé la perte de son fils et ses derniers moments. Il s'explique, les larmes aux yeux : « Mathias ne lâchait rien. Je le fais pour lui et pour soutenir les autres parties civiles. Cela nous fait du bien d'être ensemble. Un jeune qui a perdu son frère m'a dit qu'on formait une famille. » Il n'espère plus de rebondissement : « Une fois, un accusé a commencé à parler mais son avocat l'a fait taire. J'attends juste une peine exemplaire, à la hauteur de ce qu'ils ont fait. » Maurice est plus direct en réclamant la réclusion à perpétuité incompressible : « Leur culpabilité est évidente. Notre peine est à vie. J'espère qu'il en sera de même pour eux. » Tous deux préfèrent se tourner vers le 22 mai, date de la prochaine marche annuelle en hommage à Marie et Mathias, d'Ancy-Dornot à Saint-Julien-lès-Metz.

Philippe MARQUE